



Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière  
Service de gynécologie-Obstétrique  
Pr Dommergues

Auteurs : Danièle VAUTHIER-BROUZES (GO), Jacky NIZARD (GO), Marc DOMMERGUES (GO), Chatti CHEDLI (A)  
Date de rédaction : NOV 2014  
Date de révision : Fev 2018  
Marc DOMMERGUES  
Danièle VAUTHIER-BROUZES

## PARCOURS EN CAS DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE POUR PATHOLOGIE MATERNELLE EN COURS DE GROSSESSE

La prise en charge des patientes avec une pathologie maternelle est le domaine d'expertise du service et de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Nous sommes régulièrement et fréquemment sollicités par d'autres hôpitaux, cliniques ou médecins pour prendre en charge des femmes avec des pathologies lourdes, parfois compliquées, et parfois en fin de grossesse.

Les patientes nécessitant une prise en charge en urgence doivent être hospitalisées à Levret pour une prise en charge immédiate. Gestion habituelle par l'équipe de garde.

Pour les autres : demander une copie du dossier et/ou des documents importants

Les patientes adressées en début de grossesse, même avec des pathologies lourdes, peuvent être vues initialement en consultation.

Pour les patientes adressées en cours de grossesse, avec un transfert de la prise en charge sur le site : une hospitalisation de jour sera programmée au vu des documents envoyés après éventuelle discussion collégiale avec l'équipe pédiatrique et/ou anesthésique.

Toutes les demandes de prise en charge en HDJ doivent être centralisées par Mme Géraldine Jeandrault (secrétaire) en collaboration avec Mme Cécile Bernard (secrétaire) en son absence.

Tel: 01 42 17 77 31 – Fax: 01 42 17 79 66

Mail: [geraldine.jeandrault-delarasiere@aphp.fr](mailto:geraldine.jeandrault-delarasiere@aphp.fr)

- S'assurer que la patiente est prévenue de son transfert
- Demander une copie du dossier et quand disponible la copie du dossier d'anesthésie
- Organisation de l'HDJ par l'équipe médicale de Levret avec programmation éventuelle de rdv dans les services correspondants de l'hôpital en fonction du contexte (diabéto, cardio, pneumo, ...)
- Prévoir une consultation d'anesthésie en fonction du contexte médical et de principe si patiente transférée en fin de grossesse. Prise de RDV à la consultation d'anesthésie si place disponible ou appeler l'anesthésiste d'étage (27149) le jour de la venue de la patiente en HDJ.
- Préparer un dossier d'obstétrique avec fiche de prescription spécifique HDJ destinée à l'équipe soignante de Levret.



Hôpitaux Universitaires  
LA PITIE SALPETRIERE -  
CHARLES FOIX  
47-83 bd de l'Hôpital  
75651 Paris cedex 13  
Standard :  
01 42 16 00 00  
01 42 17 60 60  
01 421 7 60 61

SERVICE DE CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE  
ET OBSTETRIQUE

Chief de Service  
P-M. DOMMERGUES  
01.42.17.77.01  
Télécopie :  
01.42.17.77.02

Paris,

Cher(e) collègue,

Vous nous sollicitez pour prendre en charge  
Madame.....

Afin de pouvoir plus ou moins valider cette demande de prise  
en charge à la Pitié et de préparer au mieux la consultation ou  
l'hôpital de jour, **merci de nous faire parvenir\*** :

- Copie du dossier (consultation, échographies, biologie,  
consultation d'anesthésie...)
- Copie des principaux éléments de l'histoire médicale
- Comptes rendus des grossesses et accouchements  
précédents s'ils ont eu lieu dans votre établissement.

Ces différents éléments nous permettrons de préparer au  
mieux son premier rendez-vous dans notre service si nous la  
prenons effectivement en charge.

Merci de prévenir la patiente de son transfert vers notre  
équipe si celui-ci est confirmé.

Professeur Marc DOMMERGUES

\* **Contact :**  
**Fax : 01 42 17 79 66**  
**Mail : geraldine.jeandrault-delarasiere@aphp.fr**